



FICHE PAYS ESTONIE



Accéder au site pour
organiser votre voyage

www.readytogo.fr

Pays : Estonie
Capitale : Tallinn
Langues : Estonien
Population : 1 315 635 hab.
Densité : 29 hab./km²
Superficie : 45 339 km²
Monnaie : Euro
Fuseau horaire : UTC +2 / heure d'été : UTC+3
Domaine internet : .ee
Indicatif téléphonique : +372

www.readytogo.fr

SYSTÈME DE **SANTÉ**

Selon une enquête rendue publique en 2012, la qualité des soins médicaux estoniens est jugée généralement bonne par 80% des résidents du pays.

Pour accéder aux soins de santé publics, il est important de passer par un médecin généraliste dit aussi médecin de famille. Une liste exhaustive des professionnels de santé est disponible sur le site web du registre du Conseil estonien de la santé. Vous pouvez également les joindre au 3726509850.

En termes de soins de santé, le pays demeure assez couvert et les traitements médicaux sont disponibles dans plusieurs régions. Aussi, Les services de santé en Estonie sont généralement de qualité égale quelle que soit la région où vous vous trouvez.

Pour ce qui est de l'assurance maladie, c'est une assurance sociale reposant sur le principe de solidarité. Les fonds reçus couvrent les coûts de santé pour tous les patients quel que soit le montant de leurs cotisations sociales. Pour être éligible à ce régime, il faut disposer d'un contrat de travail en Estonie.

Sinon, il est toujours recommandé de souscrire une assurance santé internationale avant votre départ en Estonie, à l'instar **World Pass**.

VACCINS

DTPolio

Avant de voyager en Estonie, il serait judicieux de prendre Le D.T. Polio, un vaccin 3 maladies dangereuses : la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite.

Encéphalite à tiques

Souvent transmise par une tique, l'encéphalite pourrait entraîner des lésions cérébrales dont le niveau de dangerosité reste assez conséquent.

Ce vaccin est recommandé pour voyager dans ce pays en toute tranquillité, surtout dans les zones rurales au printemps ou en été.

Autres vaccinations recommandées

En fonction des conditions d'hygiène et de la durée du séjour, vous pouvez prendre des vaccins contre : la fièvre typhoïde, les hépatites virales A et B et la rage.

MALADIES

Hépatite A et B : inflammations du foie causée par la consommation des aliments infectés, insuffisamment cuits, rincés à l'eau contaminée. Egalement, une douche ou une natation dans des eaux contaminées peuvent provoquer ces inflammations.

Maladie de Lyme : Elle est due essentiellement à une bactérie transmise par la morsure d'une tique.

Tuberculose : Elle due à un bacille transmis principalement d'individu à individu via des gouttelettes de sécrétions respiratoires comme les toux, l'éternuement ou encore les crachats.

SOINS		TARIFS
Consultation chez un médecin généraliste agréé		34 €
Consultation chez un anesthésiste		40 €
Consultation chez un gynécologue accrédité		55 €
Consultation chez un dermatologue accrédité	Réception du dermatologue	50 €
	Visite répétée d'un dermatologue	35 €

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PUBLIC**

- De longs délais de consultation (rendez-vous avec un spécialiste dans 2 mois pour une situation non urgente).

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PRIVÉ**

- Des coûts de soins élevés.

NUMÉROS D'URGENCE UTILES

- Police : **110**
- Numéro international d'urgence : **112**
- Centre anti-poison : **16662**
- Services consulaires
- Jour/semaine :
(+372) 616 16 18 ou au **(+372) 616 16 19**
- Nuit/Week-end : **(+372) 516 94 40**

DÉCOUVRIR PLUS SUR CETTE **DESTINATION**

www.readytogo.fr/voyage-etudiant-estonie

Toutes les informations pour préparer votre séjour : formalités, logement, coût de la vie, assurance, stages, études, conseils & bons plans... Cliquez. Partez !

CONSEILS **WORLD PASS**

Si vous partez en Estonie pour un court séjour, vous devez vous munir de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Avant 15 jours minimum de la date de votre départ, vous devez demander cette carte auprès de votre assureur. La CEAM permet de profiter des mêmes soins de santé qu'une personne affiliée à une caisse d'assurance maladie publique. Pour un remboursement en frais réels, pensez **World Pass**. L'assurance vous permet de bénéficier d'un/une :

- Le remboursement de vos frais médicaux à 100% des coûts réels et sans franchise.
- Une prise en charge directe auprès de l'établissement de soins de vos frais en cas d'hospitalisation.
- L'assistance et le rapatriement médical.
- De nombreuses autres garanties d'assistance.
- L'assistance juridique à l'étranger (avance de caution pénale et frais d'avocat).
- Les assurances responsabilité civile et individuelle accident.



www.readytogo.fr